

Conseils PRATIQUES

Collecte des résidus alimentaires

Bac de cuisine

Égouttez vos déchets de table afin de ne garder que les aliments solides et enveloppez-les dans du papier journal pour absorber les liquides restants et l'humidité.

Bac brun

- Inscrivez votre adresse sur le bac avec un crayon-feutre à encre indélébile.
- Utilisez un sac compostable, particulièrement en hiver, pour éviter que les résidus ne collent aux parois du bac.
- Placez-le en bordure de rue toutes les semaines même s'il n'est pas plein.
- Déposez du papier journal et saupoudrez un peu de bicarbonate de sodium au fond du bac pour en faciliter l'entretien.
- Rincez-le lorsqu'il est vide avec de l'eau et du détergent doux ou avec du vinaigre blanc.
- Évitez d'attirer des animaux indésirables en fermant bien le couvercle du bac et ne laissez pas de sacs à l'extérieur de celui-ci.
- Entrezposez votre bac à l'ombre, si possible.

Bac brisé ou volé ?

Pour vous procurer un nouveau bac, téléphonez au 311 ou rendez-vous au bureau Accès Montréal de l'arrondissement situé au 405, avenue Ogilvy, de 9 h à 17 h ou à l'Éco-quartier de votre secteur (Villeray ou François-Perrault).

Vous déménagez ?

Les bacs sont la propriété de l'arrondissement. Si vous déménagez, vous devez les nettoyer et les laisser dans votre logement pour le prochain occupant.

Pourquoi participer ?

- Protéger l'environnement
- Diminuer l'enfouissement des matières résiduelles pouvant être transformées en compost
- Réduire le volume du sac à ordures de près de 30 %

Renseignements

311



Illustrations et graphisme : Obilik.ca

Collecte DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Guide PRATIQUE



ville.montreal.qc.ca/vsp

Villeray
Saint-Michel
Parc-Extension
Montréal

Matériel FOURNI

Ces outils seront
livrés gratuitement
à votre porte :

Le bac de cuisine

Pour y déposer vos résidus alimentaires avant et après les repas. Facile à nettoyer et à ranger.

Le bac brun

Pour recueillir les résidus du bac de cuisine en prévision de la collecte hebdomadaire des résidus alimentaires.

Les sacs compostables

L'utilisation des sacs n'est pas obligatoire, mais elle facilite l'entretien du bac brun et la vidange des résidus en période hivernale.

Dix sacs compostables pour le bac brun vous seront offerts pour les premières collectes. Une fois votre réserve épuisée, procurez-vous des sacs à l'épicerie ou dans les magasins à grande surface.

Seuls les sacs compostables certifiés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) sont acceptés (ex. : sacs faits de féculé de maïs ou en papier kraft 100 % compostables).

100 %
compostable



Collecte DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Projet-pilote dans
deux secteurs de
l'arrondissement dès
le mois de mai 2013

Participer, c'est simple !

Il suffit de mettre vos résidus alimentaires dans le bac brun.
L'arrondissement se charge de les ramasser.

Que fera-t-on des résidus alimentaires ?

Les résidus alimentaires seront acheminés à une usine de
traitement offrant les conditions propices à leur décomposition
(aération, température élevée et humidité). Il en résultera un engrais
naturel à l'apparence et à l'odeur du terreau : **le compost !**

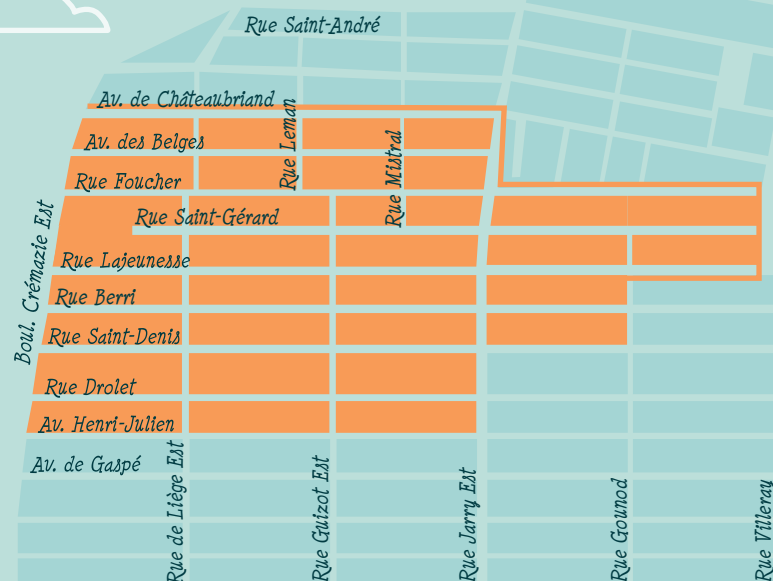
Compostage domestique

Si vous êtes un adepte du compostage domestique, il est
recommandé de poursuivre cette pratique avec un composteur
domestique pour les résidus végétaux.

Cependant, avec la nouvelle collecte de résidus alimentaires,
vous pouvez toute l'année durant récupérer une plus grande
variété de matières comme le papier et le carton souillés, le
poisson, la volaille et les produits laitiers pour ainsi réduire le
volume du sac à ordures.

SECTEUR 1

Villeray



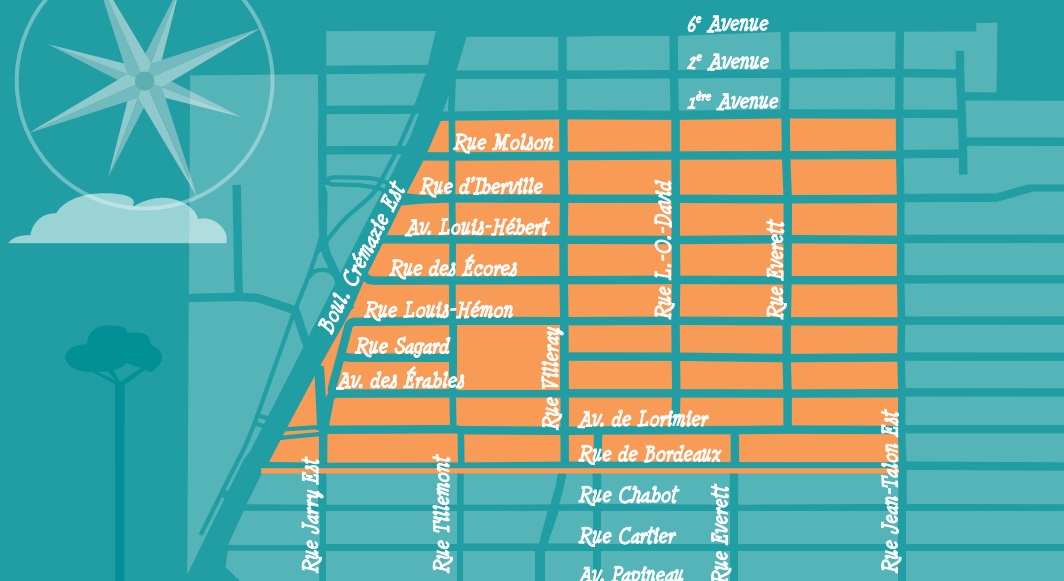
Secteurs ET JOUR DE COLLECTE

Mercredi

Le bac brun doit être placé
en bordure de rue **à partir
de 20 h la veille et avant
7 h le jour de la collecte.**

François-Perrault

SECTEUR 2



Aide-
MÉMOIRE

Conservez cet
aide-mémoire
en cas de doute
sur les matières
acceptées.

Matières acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES CRUS OU CUITS

- ✓ Restes de table
- ✓ Fruits et légumes
- ✓ Viandes (incluant les os et le gras)
- ✓ Poissons (incluant la peau et les arêtes)
- ✓ Fruits de mer
- ✓ Œufs et coquilles
- ✓ Pâtes alimentaires, pain et produits céréaliers
- ✓ Desserts et sucreries
- ✓ Produits laitiers solides (fromage, beurre et yogourt)
- ✓ Résidus de thé, de tisane ou de café, avec les sachets ou les filtres en papier

RÉSIDUS DE PAPIER ET DE CARTON SOUILLÉS

- ✓ Essuie-tout, serviettes de table et nappes de papier
- ✓ Emballages de nourriture (parties souillées seulement des boîtes de pizza, papiers à muffins, etc.)
- ✓ Vaisselle de carton souillée

AUTRES RÉSIDUS

- ✓ Bouchons de liège
- ✓ Cheveux et poils d'animaux
- ✓ Cendres de bois refroidies

Matières refusées

- ✗ Matières recyclables
- ✗ Liquides (soupe, lait, jus, café, etc.)
- ✗ Couches, serviettes hygiéniques et mouchoirs
- ✗ Poussière d'aspirateur
- ✗ Litière pour animaux
- ✗ Résidus domestiques dangereux, comme la peinture et l'huile à moteur
- ✗ Sacs de plastique
- ✗ Styromousse
- ✗ Textiles
- ✗ Feuilles mortes et résidus verts (collecte séparée)